

LA POLITIQUE

Plan constitutionnel de Mulroney Un constat d'échec, estime Landry

Le plan mis de l'avant par le premier ministre Brian Mulroney pour dénouer l'impasse constitutionnelle constitue « un constat d'échec du processus envisagé depuis plus d'un an » et va mener à des offres unilatérales du gouvernement fédéral, estime le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« À moins d'un miracle », auquel il ne croit évidemment pas, M. Landry prévoit déjà que la rencontre des premiers ministres ne débouchera pas sur un accord et qu'Ottawa devra aller de l'avant seul. « Et des offres unilatérales, comment cela peut-il lier les provinces puisque la constitution du Canada ne permet pas, par un référendum, de lier les provinces », soutient-il dans un entretien téléphonique avec LE SOLEIL.

Pour changer la constitution, il faut suivre la règle du 7-50 (sept provinces représentant 50 % de la population du pays) ou de l'unanimité, rappelle M. Landry. C'est en fait le processus utilisé pour l'accord du lac Meech. « On est enco-

re dans Meech, avec un délai (de ratification) de trois ans. »

De passage dans sa circonscription de Charlevoix, à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean, le premier ministre Mulroney a convoqué ses collègues des provinces à une rencontre lundi pour jauger la « volonté politique » du Canada anglais de déposer des offres au Québec. Si cette ultime tentative échouait, M. Mulroney a indiqué que le Parlement fédéral serait appelé à débattre d'une proposition unilatérale de son gouvernement à compter du 15 juillet.

« Une fois de plus, cela démontre l'absurdité du système. Même par référendum, on ne change pas la constitution. Si Clyde Wells dit non et que deux ou trois autres premiers ministres disent non... Un référendum pour-



Bernard LANDRY

rait même se retourner contre eux, prévoit M. Landry, parce que si Clyde Wells dit non et que sa province dit également non dans un référendum, il se trouvera consolidé dans sa position. »

Celui-ci estime que le processus référendaire pancanadien est « extrêmement dangereux ». Il y voit même un risque supplémentaire pour Mulroney : « c'est qu'on tire sur le message indépendamment du message. Il s'agit que la question soit posée par lui pour que ça tourne mal. »

Quant au premier ministre Bourassa, le vice-président du PQ est persuadé qu'il profitera de sa majorité parlementaire pour amender la loi 150 et empêcher la tenue d'un référendum sur la souveraineté. « Mais entre l'amender et la fouler aux pieds, il y a une marge », rappelle M. Landry.

Malgré son expérience des affaires d'État Difficile d'imaginer Jean Chrétien en premier ministre

OTTAWA — Depuis Lester Pearson, aucun futur premier ministre n'avait eu autant d'expérience aux affaires de l'État. Et depuis Robert Stanfield, aucun chef de l'opposition n'a eu d'idée aussi précise de ce qu'il voudrait faire. Alors comment se fait-il qu'on ait tant de mal à imaginer que Jean Chrétien puisse un jour devenir un « Très » Honorable, comme tout autre chef de gouvernement ?

une analyse de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« Vous avez des préjugés », lance Jean Chrétien en pointant du doigt les pontifes de la presse, en particulier de la presse québécoise. De fait, après un long entretien avec le chef du Parti libéral, force est de constater qu'il ne parle pas seulement de son expérience, il pense avec son expérience. Cela lui donne une assurance qui expliquait, il y a exactement deux ans, l'appui que lui réservait à Calgary l'establishment de son parti.

Un long cheminement

Elu à 29 ans, il n'a pratiquement rien fait d'autre que de la politique. Après neuf campagnes

électorales et une campagne référendaire, il peut prédire un résultat à la vigueur d'une poignée de main ou à la largeur de l'entrebâillement d'une porte.

Avec des associations de 14 000 membres dans la région de Toronto et six prétendants à la candidature libérale par comté, « le problème c'est l'abondance », dit Chrétien. Péniblement, il a effacé deux millions de la dette du parti. Et les conservateurs, minés sur leur droite dans l'Ouest et sur leur flanc nationaliste au Québec, entraînent un handicap de 20 à 30 points de pourcentage : « mes meilleurs alliés, ce sont le Reform Party et le Bloc québécois ».

Dans le fond, Chrétien pourrait s'arrêter là : la bonne vieille réputation du Parti libéral, et l'impopularité des conservateurs et de leur chef feraient le reste. On a peut-être du mal à s'habituer à l'idée de « Jean Chrétien, premier ministre du Canada », mais qui voyait Joe Clark, Brian Mulroney « et même Trudeau », en 1965, comme un futur chef de gouvernement ? De fait, Chrétien a sans doute trop fait de politique pour qu'on le prenne encore au sérieux.

Touche-à-tout

L'homme tente donc de démontrer, sans ostentation et avec un certain succès, que son passé n'est pas un boulet qu'il traîne aux pieds, mais un gage de sagesse pour son « équipe ». Ses six années aux Affaires indiennes lui permettent par exemple de lancer : « j'en ai fait de l'autonomie gouvernementale » et de railler au passage la « nébulosité » (de Joe Clark) sur le troisième ordre de gouvernement.

À l'Industrie et au Commerce, il s'est fait remarquer par les grands barons de l'industrie. Au Conseil du Trésor, le Financial Post l'a rapidement surnommé « Mister No ». Aux Finances, n'en déplaise à Jacques Parizeau, l'astuce de réduire la taxe de vente sur certains biens de consommation fut assez populaire. À la Justice, il a tout de même présidé à l'adoption d'une Charte canadienne des droits et libertés. Et même à l'Énergie, il est passé à un cheveu de signer un Accord énergétique avec Brian Peckford. Tout cela lui permet de parler avec une certaine autorité de stratégie industrielle, de responsabilité budgétaire, de fiscalité équitable, et

surtout de négociations avec les provinces. « Dans une négociation, il faut que le fédéral obtienne quelque chose lui aussi », lance Chrétien en harcelant Brian Mulroney avec des projets plutôt orthodoxes comme le renforcement de l'union économique et le caractère sacré de la dualité linguistique.

Un homme irréprochable

Des principes, Jean Chrétien ? Même ses pires adversaires du parti Québécois lui en reconnaissent. À Ottawa, personne n'a jamais pu lui découvrir le moindre petit conflit d'intérêts. Et malgré ses 29 ans de politique, l'homme colle scupuleusement à son image. Physiquement, il semble plus en forme qu'il ne l'était après sa défaite de 1984. Intellectuellement, il a mûri depuis qu'il a appris qu'un chef de parti est seul pour encaisser le prix de ses



Jean CHRÉTIEN

gaffes. Et ses soucis personnels lui attirent la sympathie de nombreux collègues, y compris de jeunes députés conservateurs comme Jean-Pierre Blackburn, qui le félicitait récemment d'accompagner son fils jusqu'à la porte du pénitencier.

Dans le fond, Chrétien n'a pas changé, ce qui plaît à beaucoup et en agace d'autres, en particulier au Québec. Mais surtout, il cultive sa simplicité aussi gauchement que d'autres essaient de se donner des airs de grand bourgeois ou de parler comme un académicien.

« Cela me fait plaisir, quand les gens de Shawinigan disent : 'il est toujours le même', dit-il. Je ne suis jamais composé un personnage de premier ministre. Je vais diriger le gouvernement mais je ne jouerai pas au premier ministre... C'est un de mes problèmes. »

Cet aveu spontané explique peut-être pourquoi tant de Canadiens, y compris de loyaux libéraux, ont du mal à l'imaginer premier ministre. Le défi de Jean Chrétien, c'est peut-être tout simplement... de se prendre lui-même au sérieux !

Constitution: les factions s'activent au PLQ

À l'approche de l'heure de vérité, les factions qui composent le Parti libéral du Québec intensifient leurs manoeuvres. Les plus nationalistes veulent empêcher qu'on bouscule les membres du parti et les plus fédéralistes préchent pour que le référendum porte sur les offres fédérales même si elles n'incluent pas de droit de veto.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Hier, à la réunion de l'exécutif du PLQ, les représentants des jeunes libéraux ont réclamé la garantie qu'on ne téléscopera pas le processus de consultation des militants qui doit précéder le congrès spécial du parti, prévu pour le mois d'août.

En fin de semaine dernière, l'exécutif de la Commission jeunesse du PLQ a résolu de tenir son propre congrès annuel à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 31 juillet et les 1er et 2 août, confirme au SOLEIL le président des jeunes libéraux, M. Mario Dumont.

C'est aussi le week-end dernier que les dirigeants de la Commission jeunesse ont décidé de demander à l'exécutif du parti l'assurance qu'il y aura cet été, avant le congrès spécial des membres, une tournée pour consulter les militants sur la situation politique, sur les éventuelles offres constitutionnelles et sur les avenues à en-

visager, compte tenu de leur contenu.

On entend présentement parler, ici et là au sein du parti, de scénarios où tout le processus se ferait très rapidement, explique M. Dumont. « Stratégiquement, ça peut être essentiel de procéder rapidement, reconnaît-il, mais pas au point d'escamoter la présentation du contenu des choses aux membres. Pour nous, la démocratie exige une tournée d'information auprès des membres et on y tient. »

Selon lui, une telle tournée doit inclure une visite de toutes les régions du Québec. S'il était absolument nécessaire de faire vite, l'opération pourrait peut-être, à la limite, se concentrer en une seule semaine, dit M. Dumont.

Du côté des libéraux plus fédéralistes, non seulement on exclut un référendum sur la souveraineté mais on considère à peine l'hypothèse d'un référendum sur une question ressemblant à celle formulée par M. Bourassa à Bruxelles, c'est-à-dire proposant

la mise en place au Canada et au Québec de deux États souverains associés dans une union économique et chapeautés par un Parlement commun.

Certains ténors fédéralistes commencent même à dire qu'ils préféreraient perdre un référendum sur des offres plutôt que de proposer une forme de souveraineté aux Québécois.

Dans les scénarios qu'il présentait au cours de diverses réunions, au sein du parti, ces derniers temps, le directeur de cabinet du premier ministre, M. John Parisella, mentionnait également, bien qu'en la qualifiant de peu probable, la possibilité de ne pas faire de référendum du tout, confie au SOLEIL un de ces fédéralistes inconditionnels.

Pour cette aile du PLQ, la meilleure solution est évidemment celle d'un référendum sur des offres qui obtiendraient l'appui unanime du reste du Canada et contiendraient un droit de veto pour le Québec.

Mais faute d'une telle entente, on discute beaucoup, dans les rangs libéraux, d'un référendum sur des offres sans veto, appuyées par Ottawa et sept provinces re-

présentant 50 % de la population canadienne.


Ce référendum serait présenté comme une première étape, la récupération du veto demeurant un « objectif fondamental », selon l'expression qu'employait déjà M. Bourassa, en septembre dernier.

C'est ce scénario qu'a suggéré le premier ministre ontarien Bob Rae, la semaine dernière. Le plan d'action annoncé mercredi par le premier ministre Mulroney, avec possibilité d'une initiative unilatérale fédérale le 15 juillet, est une autre voie susceptible de conduire à des offres sans veto.

Et si, officiellement, M. Bourassa rejette encore cette idée, il ne le fait pas toujours sur un ton très catégorique. « Il serait souhaitable qu'on puisse régler l'ensemble du dossier plutôt que de procéder par étapes », disait-il mardi.

Quant au calendrier du parti, il sera fixé selon l'évolution de la situation. La date du congrès spécial du PLQ n'est toujours pas connue mais il aura probablement lieu en août, ne durera qu'une seule journée et, normalement, sera tenu à Québec.

Ce congrès suivra celui de la Commission jeunesse mais le moment choisi pour le congrès des jeunes demeure flexible, assure M. Dumont. « Si, le 20 juillet, on s'aperçoit que le 31 juillet et les 1er et 2 août, stratégiquement, ça ne nous convient plus, on a la capacité de virer sur un dix cents, comme on dit. Idéalement, on va s'assurer que, quand on va prendre position, on ne prendra pas position sur des choses qui sont mouvantes. »



COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLESBOURG

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE
DE CHARLESBOURG
COMTÉ DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION ÉLECTION PARTIELLE DU 16 AOÛT 1992

Je, Cécile Mélançon, présidente d'élection, donne aux électeurs de la circonscription électorale numéro 8, Maria-Goretti, située dans le secteur de la Commission scolaire de Charlesbourg, l'avis public suivant :

- Suite à la démission du commissaire en place, le poste de commissaire est maintenant ouvert aux candidatures de cette circonscription électorale comprise dans les bornes suivantes :
 - au nord par le côté sud de l'avenue Doucet, de l'avenue Trépanier, de la 76e Rue Ouest et de la 80e Rue Ouest;
 - à l'ouest par les limites de la Ville de Québec (Charlesbourg-Ouest);
 - au sud par le côté nord du chemin de fer National du Canada et la 67e Rue Ouest;
 - à l'est par le côté ouest de la 3e Avenue Ouest, de l'avenue Courvoisier, de l'avenue Trépanier, de l'avenue Paul-Comtois et du boulevard Cloutier.
- Toute déclaration de candidature devra être produite par écrit au bureau de la présidente d'élection, le dimanche 2 août 1992, entre 10h et 17h. (Le formulaire "Déclaration de candidature" est disponible au bureau de la présidente d'élection).
- La déclaration de candidature devra comporter les mentions suivantes :
 - le nom du candidat, sa date de naissance, son adresse, sa profession et une attestation appuyée de son serment, de son éligibilité;
 - elle doit être signée par le candidat et appuyée par dix (10) électeurs de la circonscription. En regard de sa signature, chacun de ces électeurs doit indiquer son adresse comme elle doit être inscrite sur la liste électorale;
 - elle doit être accompagnée d'une pièce d'identité du candidat et d'une déclaration signée par lui ou son mandataire, attestant qu'il connaît les signataires qui ont apporté leur signature en sa présence et, qu'à sa connaissance, ils sont des électeurs de la Commission scolaire de Charlesbourg;
 - le candidat peut enfin faire partie de l'équipe déjà existante en accompagnant sa déclaration de candidature d'une lettre signée par le chef de l'équipe attestant que cette personne en est le candidat officiel au poste concerné.
- Si plus d'un candidat pose sa candidature au poste de commissaire, un scrutin sera tenu le dimanche 16 août 1992, de 9 h à 19 h, et un vote par anticipation le dimanche 9 août 1992, de 9 h à 19 h.
- De plus, conformément à l'article 42 de la Loi sur les élections scolaires, avis est par la présente donné que la liste électorale est déposée à mon bureau pour fins de vérification, à compter du 29 juin jusqu'au 3 juillet 1992 inclusivement. Durant ce temps, quiconque constate qu'il n'est pas inscrit sur la liste électorale alors qu'il devrait l'être, ou que sa désignation est erronée, peut déposer une demande écrite en inscription, radiation ou correction, au bureau de la présidente d'élection (art. 44). Cette demande peut également être faite par un électeur parent ou conjoint de la personne qui a le droit de la faire (art. 46). De plus, l'électeur inscrit sur la liste électorale qui constate qu'une personne y a été inscrite alors qu'elle n'a pas le droit de l'être, peut déposer une demande écrite en radiation de cette personne, au bureau de la présidente d'élection (art. 45). Les demandes écrites en inscription, radiation ou correction (formulaires disponibles sur place), seront reçues au bureau de la présidente d'élection situé au centre administratif de la Commission scolaire de Charlesbourg, 7260, boulevard Cloutier, Charlesbourg, entre 8 h 30 et 12 h et 13 h 30 et 16 h 30, sauf le 1er juillet entre 10 h et 14 h inclusivement.
- J'ai nommé monsieur Benoît Roy pour agir à titre de secrétaire d'élection.
- Vous pouvez vous joindre en communiquant au bureau de la présidente d'élection ou du secrétaire d'élection au :

**7260, boulevard Cloutier
Charlesbourg (Québec)
G1E 3E8**

Tél. : Présidente d'élection 622-7800
Secrétaire d'élection 722-7801

sauf pour les semaines des 13 et 20 juillet 1992.
Donné à Charlesbourg ce vingt-sixième jour du mois de juin 1992.

**CÉCILE MÉLANÇON
PRÉSIDENTE D'ÉLECTION**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

45003349

Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

lotto-québec

6/49 Tirage du 92-06-24

6/6	0
5/6+	9
5/6	388
4/6	21 834
3/6	369 635

7 18 21 26 31 37

Numéro complémentaire: **42**

Extra Tirage du 92-06-24

NUMÉROS	LOTS
959104	100 000 \$
59104	1 000 \$
9104	250 \$
104	50 \$
04	10 \$
4	2 \$

PANCO Tirage du 92-06-25

10	14	19	21	29
31	35	38	41	45
49	50	53	57	58
62	65	66	67	69

Prochain tirage: 92-06-26

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le défilé de la Fête du Canada de retour

Après une éclipse totale provoquée par Meech il y a deux ans, la ville de Québec renouera avec le défilé de la Fête du Canada, le 1er juillet. Mais au lieu d'emprunter la Grande-Allée comme d'habitude, le défilé se déroulera entièrement sur territoire fédéral, c'est-à-dire de l'extrémité ouest des plaines d'Abraham jusqu'au Manège militaire.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

« On ne veut pas du tout que la Fête du Canada soit politisée et elle ne le sera pas », a averti le président du comité organisateur, Mario Roy, à l'occasion d'une conférence de presse hier.

RÉSULTATS
lotto-québec

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 851 738,50\$
5/6+	9 61 724,60\$
5/6	388 1 145,40\$
4/6	21 834 39,00\$
3/6	369 635 10,00\$

Ventes totales: 16 444 060,00\$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00\$
Prochain tirage: 92-06-27

lotto-québec

6/49 Tirage du 92-06-24

6/6	0
5/6+	9
5/6	388
4/6	21 834
3/6	369 635

7 18 21 26 31 37

Numéro complémentaire: **42**

Ce défilé de chars allégoriques et de corps de musique, qui partira de l'avenue Georges-VI à 20 h, sera précédé d'un spectacle de parachutistes vers 19 h 30. À 21 h, de 300 à 400 bateaux paraderont sur le fleuve, tous flambeaux allumés. Le feu d'artifice débutera à 22 h 15.

Les organisateurs ont en outre retenu l'agora du Vieux-Port pour un cabaret dansant (orchestre de Roland Martel) à 19 h 30, et pour une mégaprojection multi-images à 21 h 45 : 12 projecteurs mûs par ordinateurs agrandiront de multiples photographies du Canada sur quatre écrans géants de 16 mètres carrés chacun.

Les activités de la journée débiteront par une messe en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à 10 h 30. À midi, le député fédéral Marcel-R. Tremblay présidera la cérémonie de levée du drapeau. À compter de 13 h, début des animations pour toute la famille sur les plaines d'Abraham et sur la terrasse Dufferin. Puis, à 15 h, un gâteau géant sera offert à la population sur la terrasse, derrière le château Frontenac.

Le budget pour la Fête du Canada est de l'ordre de 90 000 \$ pour la région de Québec.

BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE / CÔTE-NORD

LE SOLEIL

POUR ABONNEMENT : 1-800-463-2362
(sans frais)

ÉCHOS DES DEUX RIVES

BAS-SAINT-LAURENT

Association touristique

Bernard Moreau a été réélu président du conseil d'administration de l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 juin à Sainte-Luce-sur-Mer, les membres se sont montrés plus déterminés que jamais à faire du tourisme un projet régional de développement économique. Au cours de la dernière année, l'ATR du Bas-Saint-Laurent a connu une augmentation de son chiffre d'affaires de 6 % parallèlement à une hausse de 10 % de son membership.

GASPÉSIE

Spécial Gaspésie/Acadie

La revue Gaspésie présente, dans son numéro du mois de juin, un spécial « Gaspésie-Acadie ». Il y est question, entre autres, de l'origine des Acadiens, du Musée acadien du Québec à Bonaventure, de l'origine géographique des patronymes acadiens, du congrès mondial acadien à Moncton en 1994, de l'implantation acadienne en Gaspésie, de la résurrection de l'Assomption et de l'exposition « L'autre Acadie ». Cette publication de la Société historique de la Gaspésie traite aussi du Centre d'archives de la Gaspésie, de l'exposition « Hommage à Suzanne Guité » au Musée de la Gaspésie, de la collection « Gaspésie des municipalités » et de l'exposition « Ce pays qui m'habite ».

MATANE

Nouveau président

M. Alain Jean succède à M. Réal Bélanger à la présidence du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Matane. M. Bélanger agit maintenant à titre de président ex-officio tandis que Marc Lévesque occupe la première vice-présidence, Maurice Lévesque, la deuxième vice-présidence et M. Daniel Poulin, le secrétariat et la trésorerie. Les autres administrateurs sont Mmes Ghislaine Bourdages, Sonia D'Anjou et Rhonda Murphy de même que MM. Jacques Truchon, Viateur Bérubé, Paul-H. Bernier, Emilien Bouchard et Rodrigue Morissette. La permanence de l'organisme est assurée par le directeur général, M. Claude Roy et la secrétaire-comptable, Mme Thérèse D. Levasseur.

GASPÉ

Boutique d'artisans

La boutique de la Coopérative des artisans(es) gaspésiens et madelinots « Au Coffret de l'artisan », située au 4 rue Cartier à Gaspé, a ouvert ses portes au public pour la saison estivale hier à 19 h. Les artistes qui désirent mettre en vente leurs oeuvres peuvent communiquer avec Christianne Laflamme au 368-1732, ou appeler directement à la boutique au 368-3077.

NEW RICHMOND

Salon du livre

C'est sous le thème « Un pays qui s'écrit, s'écrit et se crie », que se tiendra la deuxième édition du Salon du livre de la Gaspésie— Les îles, les 27, 28 et 29 novembre, à la Salle de spectacle de la Baie des Chaleurs à New-Richmond. Le salon recevra l'auteur québécois Tristan Demers, et organisera une table ronde d'auteurs ayant déjà publié un livre. Les auteurs en herbe seront également invités à participer à deux concours littéraires, soit le Concours Françoise-Bujold, et le Prix Pauline-Cadieux. Les organisateurs du salon peuvent être rejoints au 392-5035.

VOTRE PELOUSE

EST DU QUÉBEC

	Adresses	
	Países	Imp.
Amqui	NR	NR
Baie-Comeau	NR	X
Cabano	X	NR
Matane (St-Rédempteur)	NR	NR
Matane (Bon Pasteur)	NR	NR
Pointe-au-Père	NR	X
Port-Cartier	NR	NR
Rimouski (est de l'Av. Cathédrale)	NR	NR
Rivière-du-Loup	X	NR
St-Patrice	X	NR
Tadoussac	NR	NR

Légende: Interdiction (X)
Arrosage de 1h recommandé (1)
Arrosage de 2h recommandé (2)
Arrosage non recommandé (NR)
En cas de pluie dans les dernières 24 heures, ces recommandations ne sont plus valables.

Le blocus des routes levé en Gaspésie

MARSOUI — Les travailleurs rattachés à la scierie de Donohue, à Marsoui, ont accepté de lever, pour cinq jours, le blocus des routes gaspésiennes. Une entente en ce sens est intervenue en milieu de soirée hier.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Même s'ils refusent toujours l'offre gouvernementale, les travailleurs ont déposé de nouvelles demandes », a déclaré la députée de Matane à l'Assemblée nationale, Claire-Hélène Hovington. Ces demandes ont été

présentées lors d'une rencontre de près de trois heures, convoquée par Mme Hovington, et à laquelle assistaient des représentants des travailleurs de deux organismes de développement économique et de la Chambre de commerce des Monts.

Toujours selon la députée de

Matane, « les demandes des travailleurs seront transmises dès ce matin au ministre des Forêts, Albert Côté. Celui-ci devra les analyser et donner une réponse au plus tard le 1er juillet. » La représentante de la circonscription a toutefois refusé de dévoiler la teneur de ces demandes. « Nous avons convenu de les tenir secrètes pour quelques jours », a-t-elle déclaré.

La députée a soutenu que « la rencontre s'est bien passée » mais que les travailleurs

devront comprendre que la situation de cette industrie est particulièrement précaire. « Le gouvernement a proposé des mesures pour pallier à cette mauvaise conjoncture ».

La route 299

Hier, une cinquantaine de manifestants ont bloqué la route 299. Cette artère, qui traverse la péninsule gaspésienne du nord au sud, est un lien fort utilisé par les touristes et les entreprises forestières. Arborant des étuis à carabine, les travailleurs, impatients, ont refusé de laisser passer les transporteurs forestiers. Les policiers de la Sûreté du Québec ont dû alors intervenir, peu avant 11 h, pour permettre aux camionneurs de circuler, aux demi-heures.

En début d'après-midi, un véhicule automobile a été endommagé par un camion-remorque dont le conducteur venait de forcer le barrage routier. Finalement, les travailleurs ont levé leur blocus vers 14 h.

À Grande-Vallée

Les travailleurs de Grande-Vallée ont, pour leur part, accepté les propositions du ministre Albert Côté. Ce dernier a rencontré, récemment, une dé-

légation composée d'industriels du sciage et du maire de l'endroit, Nelson Fournier. Les pourparlers ont permis un déblocage. Ainsi, les travailleurs rattachés à la scierie de Grande-Vallée pourront se qualifier à l'assurance-chômage en se joignant à l'équipe de la scierie Daniel Minville. Un deuxième quart de travail sera mis sur pied et les travailleurs forestiers alimenteront cette nouvelle équipe. Les industriels Roberto Francoeur et Éloi Boulay, respectivement de Cloridorme et d'Anse-à-Valleau, pourraient également offrir du travail aux ex-employés de Donohue.

« Le dossier est à peu près réglé », affirme Clairence Minville, porte-parole des travailleurs. On doit s'entendre sur le respect de la convention collective, sur la quantité de bois à couper et sur le marché des copeaux et de la pulpe ». Des billes de quatre pieds et les copeaux pourraient être acheminés à la Gaspésie de Chandler, si la papetière accepte. « La scierie Daniel Minville pourrait bénéficier d'une aide financière », a laissé entendre M. Minville.



Arborant des étuis à carabine, les travailleurs ont refusé de laisser passer les transporteurs forestiers.

Matapédia

Hydro-Québec promet moins d'heures d'interruption

RIMOUSKI — Les abonnés d'Hydro-Québec, région Matapédia, ne devraient pas subir des pannes de courant de plus de 5 heures et 24 minutes en 1992-1993, soit 3 heures et 30 minutes de moins qu'en 1990, où la moyenne pour chaque client avait été de 8 heures et 54 minutes.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

C'est la promesse que fait Hydro-Québec, région Matapédia, à ses abonnés du territoire qui s'étend de Rivière-Quelle aux Îles-de-la-Madeleine, incluant la péninsule gaspésienne et les vallées du Témiscouata et de la Matapédia.

Selon le porte-parole d'Hydro-Québec à Rimouski, M. O'Neil Côté, cet objectif est très réaliste. « C'est le résultat des efforts considérables qu'Hydro-Québec a fait depuis quelques années pour améliorer la qualité de son service. Ces actions ont commencé à porter fruit et se traduisent par une diminution du nombre de pannes et d'interruptions planifiées », a dit M. Côté.

Dans les faits, Hydro-Québec, région Matapédia, a surtout « forcé », comme le dit M. Côté, sur l'entretien du réseau de transport et de distribution d'énergie électrique. « La fiabilité des équipements est la grande raison qui nous permet de diminuer les pannes et les interruptions planifiées. Nous avons beaucoup investi sur les équipements. Par exemple, dans la vallée de la Matapédia, on a reconstruit les trois postes de Causapsal, d'Amqui et de Sayabec. On reconstruit aussi le poste de Les Boules, qui est un poste stratégique pour la Gaspésie. C'est la somme de tous nos investissements qui nous permet d'aller vers cette qualité et cette fiabilité du service », explique toujours M. Côté.

Hydro-Québec, région Matapédia, aura investi dans ces

projets quelque 68 millions \$, incluant des travaux de 23 millions \$ dans la région du Grand Portage, pour l'amélioration du service. En plus, la société d'État se prépare à construire une nouvelle ligne de distribution entre Chandler et Gaspé, avec un nouveau poste à Percé, pour des investissements de 45 millions \$.

Traditionnellement, la région de la Matapédia n'est pas pire ou mieux que les autres régions du Québec, en terme de pannes. Les principales causes à l'origine des pannes de courant dans la région Matapédia sont d'abord les interruptions planifiées, les mauvaises conditions climatiques, les bris d'équipements, et aussi le sel marin qui provoque de la corrosion et de la conduction d'électricité. Les accidents routiers, les arbres ou les branches tombant sur les lignes, et les oiseaux s'électrocutant dans les postes sont, selon M. Côté, d'autres facteurs qui provoquent des pannes.

À Gros-Morne

Falaise dynamitée pour sauver la 132

GROS-MORNE — Le ministère des Transports procédera au dynamitage d'une partie de la falaise qui surplombe la route 132, six kilomètres à l'est de Gros-Morne.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

L'opération de dynamitage devrait avoir lieu au cours des prochains jours. Déjà, les responsables du ministère sont à la recherche du personnel spécialisé nécessaire et des travaux de forage devraient se poursuivre aujourd'hui.

Dans un rapport préliminaire déposé hier, un expert du MTQ estime que le dynamitage est la solution la plus sécuritaire pour corriger la situation qui prévaut à cet endroit. L'opération permettra, estime-t-on, de dégager la masse rocheuse d'une centaine de tonnes qui menace toujours de s'écrouler sur la chaussée.

Sur place, les équipes du ministère des Transports veillent, 24 heures par jour, à la sécurité des automobilistes. La route

132 demeure ouverte à la circulation et les employés du MTQ s'assurent que les risques sont minimes avant de laisser passer les véhicules automobiles. La nuit tombée, de gros projecteurs sont braqués sur la falaise afin de déceler tout mouvement suspect.

Sporadiquement, des pierres se détachent de la falaise et viennent s'ajouter aux 250 tonnes de roches qui s'amoncellent à proximité et sur la route 132, 100 mètres plus bas. Les pierres de petite taille qui terminent leur course sur le pavé sont rapidement poussées sur le bas-côté de la route. Depuis dimanche soir, aucun éboulement n'a été observé.

Des mesures permanentes, telles la construction de murs de rétention et de fosses de captation, étaient déjà envisagées par les autorités du ministère.

Travaux de réfection de 8 millions\$ amorcés à Pointe-à-la-Garde

POINTE-À-LA-GARDE — Le ministère des Transports du Québec lancera d'ici quelques semaines le processus d'appel d'offres relié aux travaux de réfection de la route 132 dans la localité de Pointe-à-la-Garde, située à 40 kilomètres à l'ouest de Carleton.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Ces travaux, évalués à 8 millions \$, débiteront par l'aménagement d'une halte routière, la déviation de la voie ferrée du Canadien National et la construction d'un viaduc afin de supprimer un passage à niveau. Cette seule étape pourrait coûter 1,7 million \$.

Le gouvernement a décidé d'amalgamer tous les travaux du secteur Pointe-à-la-Garde en un seul contrat même si le projet comporte plusieurs étapes.

C'est-à-dire le détournement du chemin de fer, la construction du viaduc, le retour de la voie ferrée à son emplacement original, l'expropriation de 11 maisons ou bâtiments et la reconstruction de la chaussée sur 4 kilomètres. L'aménagement d'une halte routière y est aussi prévu.

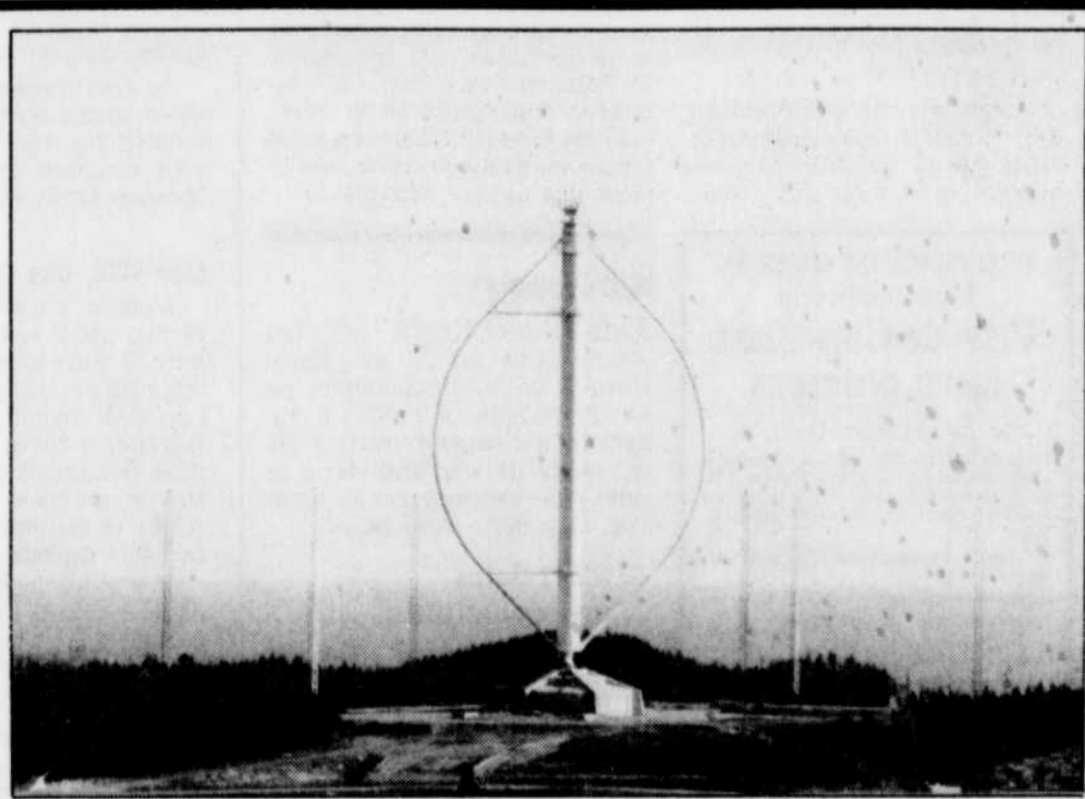
« Ça occasionne moins de frais de surveillance et une

meilleure utilisation des matériaux quand un seul contracteur est à l'oeuvre », souligne M. Loranger.

L'appel d'offre devrait être publié en juillet. Les travaux pourraient débuter en septembre ou octobre et la section de 4 kilomètres, incluant la halte routière, devrait être complétée en 1994.

« Le projet devrait néanmoins être très avancé un an après le début du chantier. On parle quand même d'un décompte final de 10 à 12 millions \$ si on inclut les plans et devis et l'administration des travaux », précise le directeur régional du ministère des Transports, M. Jean-Louis Loranger.

La complexité du volet expropriation — on dénombre 79 dossiers, 11 propriétés immobilières dont le déplacement d'une usine de sciage — explique le fait que la réfection de la route proprement dite ne débutera pas cette année.



Sursis pour l'Éole de Cap-Chat

L'éolienne de Cap-Chat obtient un sursis de deux mois. LE SOLEIL a appris que la députée de Matane, Mme Claire-Hélène Hovington, a obtenu du président d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin, que la société d'État respecte, jusqu'en septembre, les termes d'un contrat préférentiel de cinq ans conclu en 1987. Hydro-Québec versera donc 25 cents du kilowatt produit par Éole, soit cinq fois plus que l'offre déposée en mars dernier. Ce sursis devrait permettre à un groupe d'investisseurs locaux de trouver d'autres solutions pour éviter le démantèlement de la plus haute éolienne à axe vertical au monde. L'opération devait débuter à la mi-juillet.